Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 32 (2005)
Heft: 4

Artikel: Philatélie : vous avez dit tibres Pro Patria?
Autor: Hobi, Urs
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911985

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous avez dit timbres Pro Patria?

Les timbres Pro Patria de cette année représentent de précieux édifices culturels qui abritent dans leurs murs une haute idée de la dignité humaine, de l'égalité sociale, de l'humanisme et de la culture. Toutes les constructions représentées servent à des tâches sociales. Le produit de la vente des timbres leur apportera un soutien financier. Par Urs Hobi

Chaque année, au début de l'été, la poste suisse sort une série de timbres Pro Patria. Ceux de 2005 sont consacrés à quatre monuments architecturaux remarquables de notre pays: les maisons Rotach, à Zurich (valeur 85 centimes +40 centimes de surtaxe), le couvent de Monte Carasso, au Tessin (85 +40), le couvent de Sankt Katharinental, à Diessenhofen (100 +50) et le Palais Wilson, à Genève (100 +50). La Poste entend ainsi faire un cadeau à la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) qui fête cette année son 125e anniversaire. Par ses publications, cette société s'efforce de mettre en valeur de toutes les manières possibles l'architecture et l'art de notre pays. Cette année commémorative sera marquée notamment par la publication, attendue avec impatience, des deux premiers volumes du Guide artistique de la Suisse.

A chaque sortie de nouveaux timbres, dont la validité est illimitée, nombreux sont ceux qui se demandent ce que recouvre «Pro Patria». Cette expression latine, traduite par «Pour la patrie», laisse supposer qu'«il y a un rapport avec la Suisse», et c'est bien le cas. Par tradition, la Fondation Pro Patria consacre plus particulièrement ses activités à notre fête nationale du 1er Août; elle a succédé en effet au Comité suisse de la fête nationale, créé en 1909. Notre fête nationale n'existe que depuis la fin du XIXe siècle. C'est en 1891 que l'on célébra solennellement le 600e anniversaire de la Confédération pour commémorer l'alliance des cantons d'Uri, Schwytz et Unterwald. Depuis, le 1er août s'est maintenu comme date de notre fête nationale, grâce notamment aux efforts du Comité mentionné plus haut.

En 1909, ce Comité est devenu la Fondation Pro Patria, à qui l'on doit l'introduction de l'insigne du 1er Août ainsi que la publication de cartes postales illustrées pour marquer cette date. Les timbres-poste, venus s'y ajouter en 1939, portent depuis 1952 la mention «Pro Patria». Le produit de la vente des insignes et de la surtaxe postale se monte chaque année à 3 millions environ. Ces sommes sont destinées avant tout à des projets de sauvegarde du patrimoine culturel, mais également à des buts sociaux. Pro Patria ne reçoit aucune subvention, mais constitue une œuvre d'utilité publique financée par la population suisse. Un grand nombre de Suisses et Suissesses s'engagent chaque année bénévolement pour assurer la vente des timbres et des insignes.

Chaque année, la Conseil de fondation décide de l'affectation principale de la collecte. Depuis quelques années, les motifs des timbres ont un rapport direct avec les institutions soutenues, ce qui n'a pas toujours été le cas. Les premiers timbres de la fête nationale étaient illustrés par des lieux historiques ou des monuments nationaux. Le premier timbre, réalisé en 1938 par l'artiste bernois Hans Thöni, portait la chapelle de Tell sur fond violet et avait la valeur de 10 centimes + 10 centimes de surtaxe. Cette année-là, alors que la menace de la Guerre mondiale se dessinait déjà, la collecte était destinée aux Suisses de l'étranger, ce qui manifeste clairement les liens entre la Fondation et l'Organisation de ces derniers.

Les nouveaux timbres Pro Patria: Maisons Rotach (ZH), couvent Monte Carasso (TI), couvent St. Katharinental (TG), Palais Wilson (GE) (de g. à dr.).